



Paris, le 8 janvier 2018

M. Nicolas HULOT
Ministre de la Transition écologique et solidaire
246, Boulevard Saint Germain
75700 PARIS

Objet : Régime indemnitaire des corps techniques du MTES

N. Réf. : JH/JH 18001

LR/AR

Monsieur le Ministre,

A l'occasion du CTM budgétaire du 28 septembre 2017, vous aviez annoncé en réponse à nos revendications et à l'expression des personnels portée auprès de vous par notre organisation votre décision de solliciter une nouvelle demande de dérogation à l'adhésion au RIFSEEP pour les corps techniques soumis à l'ISS.

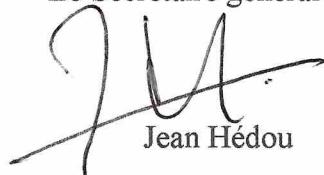
Depuis lors, aucune information quant à la suite réservée à cette demande n'a été donnée par votre administration, et aucun texte n'a à notre connaissance été signé pour modifier l'échéance de fin 2017 d'adhésion au RIFSEEP pour ces mêmes corps.

Vous comprendrez dans ce contexte la forte inquiétude des personnels qui se sont massivement exprimés contre leur adhésion au RIFSEEP, et leur amertume face à ce qui ressemblerait une nouvelle fois à un arbitrage perdu par notre ministre de tutelle en inter-ministériel.

Aussi, par la présente, FO sollicite de votre part une information complète et transparente quant aux arbitrages rendus suite à votre demande de dérogation, ainsi qu'à l'état d'instruction et de signature des textes relatifs à l'ISS rendus nécessaires par l'application de PPCR.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire général



Jean Hédou